

# MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 101 • novembre 2017

## LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME : CONDITION DE LA LUTTE ANTI-TERRORISTE



LE BON FONCTIONNEMENT DU **MÉCANISME OPÉRATIONNEL DE COORDINATION (MOC)** UNE PRIORITÉ POUR LES NATIONS UNIES

LA GESTION ET LES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'INTERVENTION SUJET D'UN STAGE AU PROFIT DES FORCES DE LA SÉCURITÉ MALIENNES À **TOMBOUCTOU**

LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE JUSTICE FORMELLE ET TRADITIONNELLE AU CENTRE D'UN ATELIER À **KIDAL**

RÉHABILITATION DE LA MAISON DES JEUNES DE **GAO** : LE VOLONTARIAT AU SERVICE DE LA JEUNESSE

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES  
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO

**3** ANDREW GILMOUR AU MALI : « LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME NE PEUT RÉUSSIR QUE SI ELLE EST MENÉE EN RESPECTANT LES DROITS DE L'HOMME ».

**5** MALI : LA MINUSMA REND HOMMAGE AUX TROIS CASQUES BLEUS TCHADIENS TUÉS DANS UNE ATTAQUE FIN OCTOBRE

**7** PARTAGER POUR CÉLÉBRER LA JOURNÉE DES NATIONS UNIES

**10** LE BON FONCTIONNEMENT DU MÉCANISME OPÉRATIONNEL DE COORDINATION (MOC) UNE PRIORITÉ POUR LES NATIONS UNIES

**11** RÉHABILITATION DE LA MAISON DES JEUNES DE GAO : LE VOLONTARIAT AU SERVICE DE LA JEUNESSE

**12** LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE JUSTICE FORMELLE ET TRADITIONNELLE AU CENTRE D'UN ATELIER À KIDAL

**14** LA GESTION ET LES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'INTERVENTION SUJET D'UN STAGE AU PROFIT DES FORCES DE LA SÉCURITÉ MALIENNES À TOMBOUCTOU

**15** LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) EXPLIQUÉS AUX ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS) À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES NATIONS UNIES

**17** GAO : DES FOURNITURES SCOLAIRES AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ORPHELINAT CENTRE MODIBO MAIGA

**18** BRÈVES

**21** COMMUNIQUÉS



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

# ANDREW GILMOUR AU MALI : « LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME NE PEUT RÉUSSIR QUE SI ELLE EST MENÉE EN RESPECTANT LES DROITS DE L'HOMME ».



Du 02 au 05 novembre dernier, M. Andrew Gilmour, le Sous-secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme et Chef de la liaison newyorkaise du Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, était au Mali. L'objectif de cette visite était de souligner l'importance du respect des droits de l'homme dans le cadre de la lutte antiterroriste. Le caractère crucial de la lutte contre l'impunité. Les abus et les violations graves des droits de l'homme ont également été au centre des échanges entre M. Gilmour et ses différents interlocuteurs.

Dès son arrivée, à l'aube du 2 novembre, le Sous-secrétaire général Gilmour a été reçu par les autorités de la MINUSMA, notamment le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali M. Mahamat Saleh Annadif, l'Inspecteur général Issoufou Yacouba, le Commissaire de la Police des Nations Unies (UNPOL) et le Commandant adjoint de la Force onusienne au Mali.

Au cours de sa mission, M. Andrew Gilmour, Sous-secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, accompagné de M. Koen Davidse, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU au Mali (RSASG), chargé des affaires politiques de la MINUSMA et de M. Guillaume Ngefa, Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la Mission onusienne au Mali, a rencontré les hautes autorités nationales, les organisations de défense des droits de l'homme,

les institutions de développement démocratique à Bamako. A Mopti où il s'est également rendu, le Sous-secrétaire général a pu s'entretenir avec les autorités régionales, la famille judiciaire, les leaders religieux, les organisations de défense des droits de l'homme, les leaders de la Communauté peule et l'État-Major du G5 sahel.

## DES MESSAGES CLAIRS

Lors de ses rencontres des 2 et 3 novembre avec les autorités nationales à Bamako, puis régionales à Mopti, M. Gilmour a insisté sur plusieurs aspects. Tout d'abord, la nécessité de tenir compte des allégations de violations des droits de l'homme par les acteurs agissant au nom de l'Etat. Ensuite, l'importance d'enquêter et de poursuivre les auteurs présumés de violations des droits de l'homme. C'est le message qu'a adressé M. Gilmour au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, M. Abdoulaye Idrissa Maiga, au Ministre de la Justice, Garde de sceaux, Me Mamadou Ismaila Konaté, au Ministre des droits de l'homme et de la réforme de l'Etat, Me Kassoum Tapo, au Chef d'Etat-major Général adjoint des armées maliennes ou encore, au Gouverneur de Mopti, au Commandant de la région militaire de Mopti et aux acteurs judiciaires régionaux.

L'autre message de poids délivré au Mali par Andrew Gilmour est relatif au respect des droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le Sous-secrétaire des Nations Unies aux droits de l'homme,



en référence à la mise en place de la Force G5 Sahel n'a cessé de rappeler à tous ses interlocuteurs que : « La lutte contre le terrorisme ne peut réussir que si elle est menée en respectant les droits de l'homme. Les violations commises dans le cadre de la lutte anti-terroriste et la stigmatisation de certaines communautés contribuent, sans aucun doute, à la radicalisation d'une partie de la population et l'aggravation de l'extrémisme... les grandes violations créent plus de terroristes qu'il n'y en avait avant... ».

Le Sous-secrétaire général a aussi eu des consultations avec les parties signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali ainsi qu'avec l'Union Européenne, l'EUTM et Eucap Sahel, les membres du corps diplomatique accrédités au Mali et les agences, fonds et programmes des Nations Unies.

Le 5 novembre, M. Gilmour a eu l'occasion de s'entretenir avec les institutions de développement démocratique, de renforcement de l'Etat de droit et de la justice transitionnelle notamment, la Cour Constitutionnelle, la Commission Nationale des droits de l'homme, et la Commission Vérité Justice et réconciliation. Ces réunions lui ont permis de mieux prendre la mesure des besoins de ces institutions, afin de mieux les accompagner pour qu'elles jouent effectivement leurs rôles dans la construction l'Etat de droit.

Des sessions d'échanges avec les organisations de la société civile notamment de protection et de promotion des droits des femmes et des enfants, des organisations de jeunes pour la paix et la sécurité, de promotion de la liberté d'expression et des libertés de la presse, des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la justice et des droits des personnes à besoins spécifiques, les groupes religieux et la communauté peule de la région de Mopti étaient également au programme de M. Gilmour. A Mopti et Bamako, tous ont fait part de leur perception de la situation des droits de l'homme, au centre avec une recrudescence

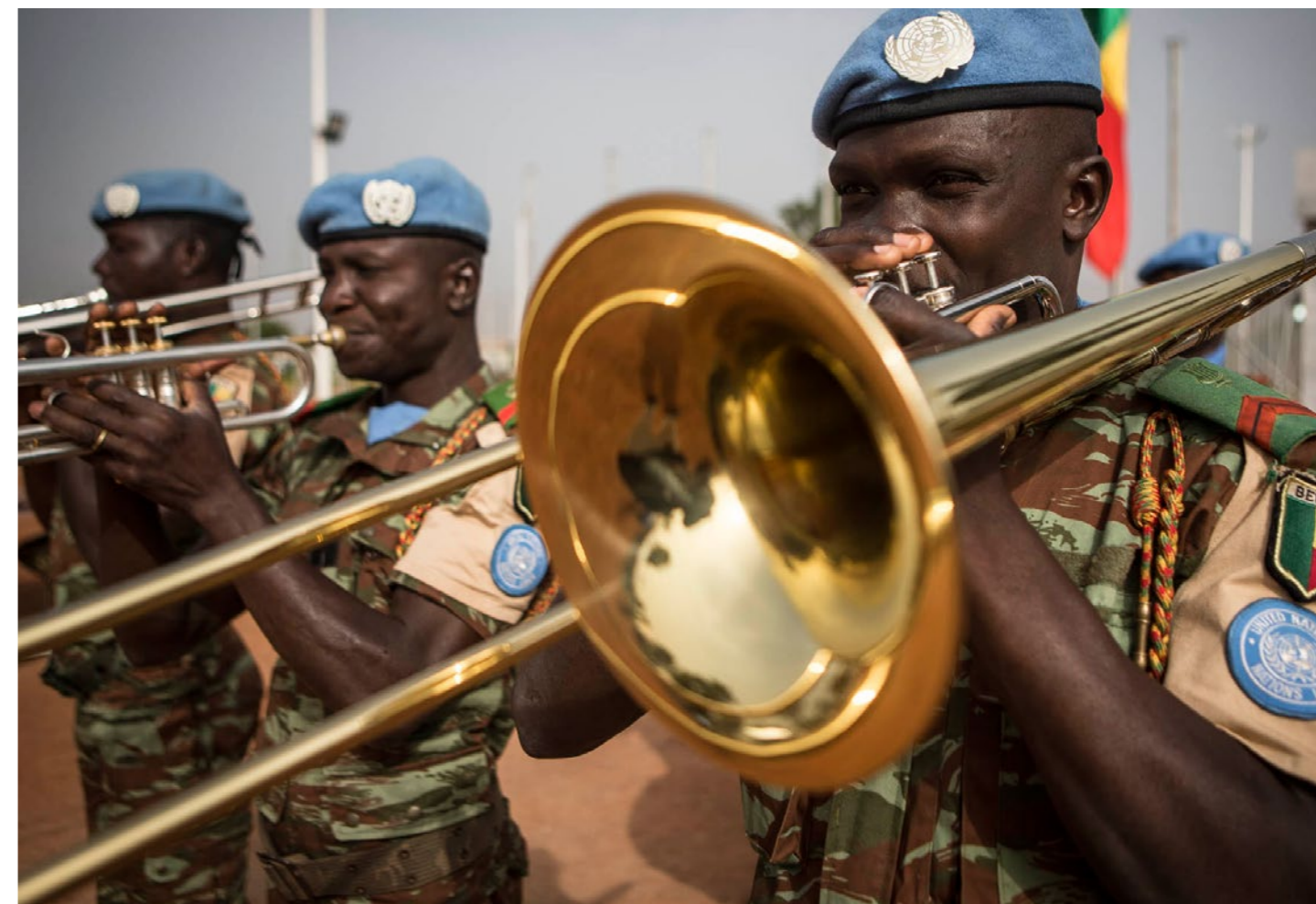
des abus et violations des droits de l'homme, avec une tendance accrue des atteintes contre la liberté de religion et de culte, les droits culturels et le droit à l'éducation avec la fermeture d'écoles. Ils ont également donné leurs avis sur le déploiement de la force du G5 Sahel. Tous ont aussi témoigné de leur attachement au respect des droits de l'homme et à la lutte contre l'impunité comme seul gage du retour de la paix.

### LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME



Combat commun aux cinq pays du Sahel mais aussi à la communauté internationale, la lutte contre le terrorisme est devenue : "LA" priorité. Tout au long de son séjour, partout où il s'est rendu et plus particulièrement à Mopti, M. Gilmour a rappelé la nécessité de tenir compte du respect des droits de l'homme pour garantir la réussite de ce combat et l'adhésion de l'ensemble de la communauté internationale. Un point de vue qu'il a détaillé à l'issue de sa réunion avec le Commandant en Chef du G5 Sahel, le Général malien, Didier Dacko et l'Etat-Major de la force conjointe. « Je dirais que la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel est une opportunité pour le Mali et les pays de la région. Une opportunité de démontrer qu'il est possible de mener des opérations contre l'extrémisme violent dans un cadre efficace qui respecte les droits de l'homme et le droit international humanitaire. C'est ce que nous voulions discuter avec l'Etat-major du G5 et je peux dire que nous avons eu une très bonne réception et c'est clair que l'Etat-major comprend nos attentes. Notre but en faisant cela c'est d'attirer plus de soutien de la part de la Communauté Internationale pour le G5 Sahel ».

# MALI : LA MINUSMA REND HOMMAGE AUX TROIS CASQUES BLEUS TCHADIENS TUÉS DANS UNE ATTAQUE FIN OCTOBRE



La MINUSMA a rendu mercredi matin un dernier hommage aux trois soldats de la paix tchadiens tués le 26 octobre lors d'une attaque dans la région de Kidal, dans le nord du pays.

Le Soldat de 2ème classe Abdoulaye Ali Abderassoul, l'Adjudant Ndonodji Issackar Laysam et le Sergent-Chef Nadjibaye Jacob Djibiya ont perdu la vie lorsque leur véhicule qui escortait un convoi logistique de la MINUSMA a heurté un engin explosif sur la route reliant Tessalit à Aguelhok.

« Ces valeureux soldats de la paix ont choisi de quitter leur famille et leur pays, pour venir servir au Mali, plus précisément à Tessalit, dans la région de Kidal, où ils ont été déployés depuis le 15 octobre 2016 sous le drapeau des Nations Unies », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, lors d'une

cérémonie d'adieu aux Casques bleus tchadiens organisée sur la base opérationnelle de la Mission à Bamako.

« Leur choix est un choix de raison et de cœur », a précisé M. Annadif. « De raison, parce que leur pays a connu ces genres de guerre et au Tchad, on a l'habitude de dire que la paix n'a pas de prix et aucun sacrifice n'est de trop pour y parvenir. C'est aussi un choix de cœur, car le Mali c'est aussi un peu le Tchad ».

Ces derniers temps, la majorité des Casques bleus tués et blessés au Mali l'ont été en raison de mines ou d'engins explosifs improvisés. Le Représentant spécial a souligné que pas plus tard que mardi, les forces armées maliennes (FAMA) sont intervenues près de Tenenkou pour secourir le convoi du Président de la Haute Cour de justice tombé sur le même type

d'engins explosifs.

Lors de cette cérémonie d'adieu aux soldats de la paix tchadiens, le chef de la MINUSMA a appelé les Casques bleus à ne pas baisser les bras, à rester vigilants et à observer rigoureusement les règles d'engagement, y compris en se rappelant les enseignements de la formation pré-déploiement qu'ils ont reçue et d'autres mesures préventives d'usage.

« Ce message que je veux fort s'adresse à tous les hommes et femmes en uniforme mais surtout à

leurs chefs à savoir les commandants des différents contingents. Ils doivent s'adapter à ce nouveau type d'ennemi », a déclaré M. Annadif.

Le chef de la MINUSMA a tenu à saluer la bravoure des trois Casques bleus tués. « Votre pays et vos parents restent fiers de vous. Je peux leur dire, que fidèles au serment de chez vous, vous n'avez pas fui devant l'ennemi et vous n'avez pas eu peur de la mort avant de rendre l'âme », a-t-il dit à l'adresse des trois soldats à qui il a souhaité un repos en paix. « Que la terre tchadienne que vous vous apprêtez à regagner vous soit légère et que le tout puissant vous accueille dans son royaume », a-t-il conclu.



# PARTAGER POUR CÉLÉBRER LA JOURNÉE DES NATIONS UNIES



**Le 24 octobre est la Journée Internationale des Nations Unies, date anniversaire de l'entrée en vigueur de sa charte en 1945. Au Mali, le système des Nations Unies dans son ensemble, s'est joint aux communautés pour célébrer cette journée sous le thème : "les Objectifs de Développement Durables ODD, pour la paix et les droits de l'homme". De Bamako à Gao en passant par Tombouctou, les communautés et le personnel onusien ont communiqué autour de débats, de travaux d'intérêt général et d'activités culturelles et sportives.**

## LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ODD : UN CAP POUR L'HUMANITÉ

En 1971, par la Résolution 2782,

l'Assemblée générale de l'ONU a estimé que le 24 octobre, jour anniversaire de la création de l'organisation devait être commémoré de par le monde. Généralement placée sous un thème, cette journée doit être une occasion pour les gouvernements et les peuples de réaffirmer leur foi dans les buts et principes de la Charte des Nations Unies. "Les Objectifs de Développement Durables ODD, pour la paix et les droits de l'homme" est le thème de cette édition 2017. Un thème tout à fait à propos dans le contexte du Mali.

C'est le 23 octobre qu'a officiellement été donné le coup d'envoi des célébrations de la Journée Internationale des Nations Unies. Une opération de don de sang et une séance d'information

pour présenter l'ONU et expliquer les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont eu lieu, à l'Institut National de la Jeunesse et des Sport (INJS). La séance a réuni tous les agents de l'administration, les membres du corps professoral et plus de 200 élèves et étudiants de l'Institut. Un spectacle musical de sensibilisation avec le groupe "Yerèdon", suivi d'une présentation globale sur les ODD, ont ouverts l'activité.

Le 25 septembre dernier, les pays ont eu la possibilité d'adopter un ensemble d'ODD pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chacun de ces 17 Objectifs de Développement Durable a des cibles spécifiques à atteindre dans

les 15 prochaines années. Ils s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, entre 2000 et 2015), tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que, les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. En reposant sur le partenariat et le pragmatisme, les ODD visent à faire dès maintenant, les bons choix pour améliorer de manière durable, le sort des générations futures. Ils proposent à chaque pays une marche à suivre et des cibles claires, en accord avec ses priorités et les défis écologiques globaux.

Pendant plus de deux heures, les participants ont eu l'opportunité de poser plusieurs questions, auxquelles leurs ont été apportées les réponses appropriées. Avant de clore l'échange, beaucoup de participants ont affirmé avoir beaucoup entendu

faire sa part : le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les personnes comme vous, » a-t-il souligné.

### UNIS AUTOUR DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA CITOYENNETÉ.

Dans différents bureaux régionaux de la MINUSMA au Mali, les échanges entre personnels onusiens et communautés ont été un peu plus rythmés, plus colorés et plus festifs qu'à Bamako. Matches de football, déjeuners gastronomiques ou encore parades militaires et défilé de tenues traditionnelles, ont marquées cette journée à Tombouctou et à Gao.

Avant de s'adonner au sport, les Casques bleus basés à Tombouctou, les jeunes et les femmes de



parler des ODD sans savoir de quoi il s'agissait. « J'ai beaucoup entendu parler des ODD, ce n'est qu'à travers cette séance que j'en ai compris le sens, » a déclaré Abdoulaye Diagayete, étudiant en Licence, option Animation et qui a été choisi pour devenir ambassadeur des ODD au niveau de l'Institut. Le porte-parole des professeurs et Directeur des Etudes de l'Institut, M. Job Théra, a exhorté tous les participants à œuvrer pour que l'information passe partout au Mali et, a rappelé chacun à ses obligations. « Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit

la cité mystérieuse des 333 saints, se sont d'abord employés à assainir une partie de la ville. L'axe Foire-Yobou, route principale de la ville, passant par l'école Bahadou, a été désensablée, ses caniveaux ont été curés, et les devantures des boutiques et des domiciles, ont été soigneusement nettoyés par les habitants et des éléments de la Force onusienne de plusieurs nationalités. « Vive la solidarité entre les Nations ! Vive les Nations Unies aux services de l'humanité ! » A déclaré le Maire de la ville, M. Aboubacrine Cissé, après avoir invité tous jeunes

et toutes les femmes à faire de cette journée une réussite.

« J'appelle les jeunes à jouer pleinement leur rôle dans le processus de paix, afin de contribuer à la stabilité des communautés et au développement du pays tant recherchés, » a déclaré Mamane Sani Moussa, le Chef de Bureau de la MINUSMA par intérim, avant de procéder à la lecture du message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de cette journée.

L'action d'intérêt public terminée, c'est donc un match de football, au Stade municipal de Tombouctou qui a, à nouveau, réuni les tombouctiens et leurs "invités" de la MINUSMA. L'équipe des jeunes de Taoudénit et Tombouctou, face à celle de la MINUSMA, composée de civils et de Militaires. Un moment de partage dont l'issue sportive importe peu mais qui, a permis aux jeunes et à ceux qui sont venus les aider à ramener la paix, de passer ensemble un agréable moment.

A Gao également, c'est en fin de cérémonie que le football, carrefour de toutes les cultures, a fait valoir son droit à fédérer les Casques bleus et les habitants de la cité des Askia. Les jeunes du club Espérance de Gao, ont affronté l'équipe internationale "amateur" de la MINUSMA, dans une ambiance bon enfant. Si les sportifs aguerris ont naturellement remporté la victoire, « peu importe le score au final, l'enjeu était

moins la partie que le message de paix que ne cessait de répéter dans son reportage, l'animateur de la Radio Koima, M. Minkeila Soufiana Maiga, tout au long de la rencontre, » a souligné Adama Doumbia, le capitaine de l'équipe victorieuse.

Plus tôt, au super camp de la Mission sur place, c'est avec une parade militaire qu'a démarré la célébration. Des militaires du Bangladesh, du Burkina Faso, du Cambodge, de la Chine, du Sénégal, et du Sri Lanka, ont défilé sous les regards attentifs de la Cheffe du Bureau régional, Mme Aimée-Thérèse Faye Diouf, le Commandant du Secteur-Est, le Colonel Hamadou Zongo et de l'Administrateur régional, Hatim Sobier. Une minute de silence, à la mémoire de ceux tombés sur le champ d'honneur, a précédé la lecture du message du Secrétaire général de l'ONU.

Puis, ce fut un festival de saveur dans le réfectoire du Camp. Les invités ont pu y déguster des mets délicieux préparés par les Casques bleus du Bangladesh, du Cambodge, de France et du Sénégal. Les tenues traditionnelles étaient également de sortie. Celles qui, tous les jours officient en treillis, étaient parées de douces étoffes aux couleurs chatoyantes.

Tout au long de cette journée du 24 octobre au Mali, un mot a identifié un état d'esprit, une pratique observée par tous : le mot partage.



# LE BON FONCTIONNEMENT DU MÉCANISME OPÉRATIONNEL DE COORDINATION (MOC) UNE PRIORITÉ POUR LES NATIONS UNIES



**Le Major Général Hugh Van Roosen, conseiller militaire adjoint au Département des Opérations de Maintien de la Paix (DOMP) des Nations Unies à New York, accompagné du Commandant de la Force de la MINUSMA, le Général de Division Jean-Paul Deconinck, était à Gao et Kidal les 30 et 31 octobre 17.**

Dans la cité des Askia (Gao), le Major Général Van Roosen, le Général de Division Deconinck et le Colonel Zongo, commandant par intérim du Secteur Est (Gao et Ménaka) de la MINUSMA, ont été reçus au siège du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC), au quartier Château-Extension par son nouveau coordinateur, le Général Mamadou Idrissa Coulibaly.

Lors de cette rencontre, de nombreuses questions clés ont été abordées, notamment celles liées au fonctionnement de cette structure, qui constitue un point important de la mise en œuvre de l'Accord de Paix. La sécurisation du camp du MOC de Gao

a largement été évoquée. Ce camp qui abrite plus de 725 éléments, issus des forces de défense et de sécurité maliennes, de la CMA et de la Plateforme (deux des mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali), avait été la cible d'un attentat le 18 janvier dernier. Cette attaque avait fait 61 morts et 103 blessés.

À Kidal, la délégation s'est rendue au Camp N°1, site retenu pour abriter le MOC, afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et d'encourager les troupes des opérations de la force du secteur Nord. « La MINUSMA continuera à assister dans la construction du MOC à Gao mais aussi, à Kidal et à Tombouctou, » a rassuré le Commandant de la Force, le Général Deconinck.

Avant de quitter les lieux, la délégation s'est entretenue avec le commandement de la force du Secteur Nord, pour s'imprégner des enjeux et défis de la Mission dans la région.

# RÉHABILITATION DE LA MAISON DES JEUNES DE GAO : LE VOLONTARIAT AU SERVICE DE LA JEUNESSE



**Le 24 octobre dernier, le Ministre de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne (MJCC), a procédé à l'inauguration de la maison des jeunes de Gao. Cette maison a été réhabilitée par le programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), dans le cadre du projet d'appui au renforcement des capacités de la jeunesse (PARC), en collaboration avec le Centre National de Promotion du Volontariat du Mali (CNPV).**

La phase pilote du PARC Jeunesse Mali, assurée par le programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), a été lancée dans les régions de Gao, Mopti et Ségou. A Gao, outre plusieurs activités de renforcement des capacités des jeunes, l'une des actions phares du projet a été la réhabilitation de la maison des jeunes. Selon le second adjoint au Maire de Gao, Yacouba Mahamadou Maiga celle-ci : permettra de renforcer d'avantage, l'ouverture des jeunes de Gao

aux autres jeunes du Mali, car ils pourront désormais les recevoir dans un cadre convivial et adéquat, lors des grands rendez-vous de la jeunesse, » s'est-il réjoui. Le Conseil Régional de la Jeunesse (CRJ) de Gao, par la voix de son président, affichait une satisfaction certaine : « La réhabilitation de ce lieu aujourd'hui, après son occupation par les djihadistes, est pour nous la matérialisation des retombées de la résistance de la jeunesse de Gao, » a déclaré Almahadi Maiga avant de remercier l'Etat malien et le PVNU.

Selon Pauline Deneufbourg, la Responsable du PVNU : « la réhabilitation de la maison des jeunes de Gao constitue un pas important dans la mise en œuvre de ce projet. Cette maison des jeunes, nous l'espérons, permettra de combler le besoin de cadre pour l'organisation des formations et des rencontres socioculturelles de la jeunesse de Gao ». Mme

Deneufbourg a également remercié tous les partenaires pour leurs différents appuis dans la réalisation de ce projet. Cette nouvelle maison des jeunes comporte huit chambres pour un total de 24 lits. Elle compte également une salle de conférence équipée et aménageable en salle de formation et une salle informatique de 14 ordinateurs avec une connexion internet haut débit.

Après avoir salué la bravoure des jeunes de Gao et annoncé d'autres applications du Projet Parc, le Ministre de la jeunesse et de la Construction Citoyenne, M. Amadou Koita, a conclu en affirmant que : « les mérites de la contribution incalculable des Volontaires de nos jours et au cours de l'histoire nous obligent à intégrer le volontariat et les volontaires dans les stratégies de développement de nos pays, »

# LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE JUSTICE FORMELLE ET TRADITIONNELLE AU CENTRE D'UN ATELIER À KIDAL



Le 30 octobre 2017, la Coordination régionale des organisations de la société civile de Kidal, le Bureau régional de la MINUSMA, à travers sa Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires et sa Division des Affaires Civiles, ont conjointement tenu une journée d'information et de sensibilisation des populations de Kidal, sur le thème "Justice formelle et Justice traditionnelle : quelle complémentarité ?

L'atelier a réuni environ 40 personnes parmi lesquelles, les représentants des Autorités Intérimaires, les cadis, les chefs de groupes armés, les membres de la société civile, les chefs religieux, les jeunes et les femmes de Kidal. Une rencontre tenue en partie grâce au financement du Contingent néerlandais de la MINUSMA et qui est un outil de plaidoyer, pour mettre en exergue l'importance de la justice et de l'état de droit, ainsi que la nécessité d'une complémentarité constructive entre les deux systèmes de justice.

« Cet atelier nous a permis de comprendre les relations et la complémentarité entre les deux systèmes de justice dans le contexte du processus de

paix. Il a également constitué une occasion pour nous les participants d'échanger sur le sujet, » a mentionné Mme Tandaw Wallet Aki, présidente de l'association "Tatrit".

Dans son message aux participants, le Chef de Bureau de la MINUSMA à Kidal, El Hadji Ibrahima Diene, a rappelé que l'accord de paix issu du processus d'Alger, contient des dispositions importantes sur la justice et l'Etat de droit, y compris une disposition appelant à la revalorisation du système des cadis. « L'appui des parties pour la mise en œuvre de l'accord de paix est au cœur du mandat de la MINUSMA, d'où l'importance pour celle-ci de travailler avec ses partenaires locaux sur les aspects liés à l'Etat de droit dans l'accord de paix, dont la mise en œuvre est cruciale pour la réalisation de la paix durable au Mali, » a-t-il souligné.

La région de Kidal est caractérisée par la prédominance de la justice traditionnelle, délivrée par les cadis et les autorités traditionnelles et, l'absence de pouvoir judiciaire formel au cours des dernières années comme conséquence de la crise. Alors que le système de justice traditionnelle, joue un rôle



important dans la cohésion sociale et le règlement des différends, il ne peut faire face à tous les défis de la criminalité moderne, y compris les violations graves des droits de l'Homme liées au conflit. D'où l'importance de la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'accord de paix relatives à l'Etat de droit et au rétablissement d'un système judiciaire moderne et crédible, pour contribuer à l'instauration de la loi et de l'ordre et favoriser une paix durable.

« Nous sommes très enthousiastes. Face à notre attachement au système de justice traditionnelle et

au rôle des cadis, j'appelle à leur revalorisation, » a poursuivi Mme Tandaw Wallet Aki.

M. Abou Abass, Chef de la section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA à Kidal, a expliqué l'importance d'assurer un système de justice équitable, dans l'esprit de l'accord de paix et, en conformité avec les standards internationaux des droits de l'homme applicables. « Les institutions judiciaires légitimes doivent être rétablies pour tirer d'avantage des forces des deux systèmes de justice, » a-t-il ajouté.

## LA GESTION ET LES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'INTERVENTION SUJET D'UN STAGE AU PROFIT DES FORCES DE LA SÉCURITÉ MALIENNES À TOMBOUCTOU



**18 agents de la Police, de la Gendarmerie et de la Garde Nationale, de la Protection Civile et de la brigade des stupéfiants ont suivi une formation en "Gestions Techniques Professionnelles d'Intervention". Organisée par la Police des Nations Unies, UNPOL, du 16 au 27 octobre, c'est au Camp de la 5ème région militaire de Tombouctou qu'a eu lieu cet important renforcement de capacités.**

Ce stage de perfectionnement est une activité qui s'inscrit dans le cadre du plan annuel de renforcement de capacités des forces de sécurité maliennes qu'UNPOL/MINUSMA a élaboré, conjointement avec les responsables de ces différentes forces.

Durant deux semaines, à travers des sessions théoriques et pratiques, les stagiaires ont

approfondi leurs connaissances sur les généralités d'intervention professionnelle, les techniques de progression (maîtrise d'individu sans arme et avec arme), le contrôle de véhicule avec des occupants potentiellement dangereux, ainsi que des séances de tir. « A l'issue de cette formation, Nous avons été bien outillés en matière de techniques professionnelles d'intervention, cela nous aidera à mieux mener notre mission régaliennne, » a souligné l'Adjudant Mahamadou Diawara, participant. La cérémonie de clôture, suivie de la remise des attestations aux stagiaires, a vu la participation du représentant du Gouverneur de la région de Tombouctou, de la hiérarchie des forces de la sécurité maliennes, ainsi que du Commandant régional d'UNPOL et des formateurs.

## LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) EXPLIQUÉS AUX ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS) À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES NATIONS UNIES



**La Journée des Nations Unies est célébrée chaque année le 24 octobre, jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies, en 1945. Pour marquer cette journée au Mali, plusieurs activités de sensibilisation et de communication sont prévues cette année au Mali, tant à Bamako que dans les Régions.**

C'est dans ce cadre que les festivités de la célébration ont été lancées officiellement ce 23 octobre, à travers un don de sang et une séance d'information pour expliquer et présenter les Nations Unies et les Objectifs de Développement Durable, aux élèves et étudiants de l'Institut National de la Jeunesse et des Sport (INJS).

La séance a réuni tous les agents l'administration, les membres du corps professoral et plus de 200 élèves et étudiants de l'Institut. Dans son mot de bienvenu, le Directeur général, M. Cheick Konaté, a tenu à remercier « l'ensemble des Agences, Missions, Fonds et Programmes du système des Nations Unies présents au Mali, pour le choix porté sur son école, » qui pour lui, « est une grande opportunité pour approfondir ses connaissances sur le travail des Nations Unies au Mali ».

Il a rappelé à l'assistance que : « Les Nations Unies ont de tout temps été aux côtés des différentes nations pour minimiser les affres des guerres déclenchées par des hommes, les catastrophes naturelles, comme le changement climatiques ». Avant de clore son



discours, il a invité tous les élèves et étudiants à prêter une oreille attentive à la présentation du thème dont ils trouveront certainement des répondants en filigrane dans leurs programmes d'enseignement.

La séance a commencé par un spectacle musical de sensibilisation avec le groupe "Yerèdon", suivi d'une présentation globale sur les ODD.

En effet, le 25 septembre dernier, les pays ont eu la possibilité d'adopter un ensemble d'objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années.

Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, entre 2000 et 2015), tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que, les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.

En reposant sur le partenariat et le pragmatisme, les ODD visent à faire, dès maintenant, les bons choix pour améliorer, de manière durable, le sort des générations futures. Ils proposent à chaque pays une marche à suivre et des cibles claires, en accord avec ses priorités et les défis écologiques globaux. Pendant plus de deux heures, les participants ont eu l'opportunité de poser plusieurs questions, auxquelles leurs ont été apportées les réponses appropriées.

Avant de clore l'échange, beaucoup de participants ont affirmé avoir beaucoup entendu parler des ODD sans savoir de quoi s'agissait-il. « J'ai beaucoup entendu parler des ODD, c'est à travers cette séance que j'en ai compris le sens, » a déclaré Abdoulaye Diagayete, étudiant en Licence option Animation et qui a été choisi pour devenir ambassadeur des ODD au niveau de l'Institut.

« Je suis ravi et je prends l'engagement ici, de faire tout mon possible dans le cadre de la sensibilisation, pour faire passer le message dans ma famille, dans le "grin" et partout où je serai pour contribuer au changement de comportement de mes concitoyens et également dans l'atteinte des ODD au Mali » a-t-il ajouté.

Quant aux responsables de l'administration de l'établissement, ils ont vivement salué l'initiative. Certains ont affirmé que la sensibilisation et l'information de la Jeunesse contribuera efficacement l'appropriation de ce thème dans le pays. Le porte-parole des professeurs et Directeur des Etudes de l'Institut, M. Job Théra, a exhorté tous les participants à œuvrer pour que l'information passe partout au Mali et, a rappelé chacun à ses obligations. « Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les personnes comme vous » a-t-il souligné.

C'est par une photo de famille que la séance a pris fin. Dans les jours à venir, la même activité est prévue dans plusieurs établissements scolaires de la ville de Bamako.



## GAO : DES FOURNITURES SCOLAIRES AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ORPHELINAT CENTRE MODIBO MAIGA



**Les Casques bleus néerlandais de la MINUSMA ont remis, ce vendredi 27 octobre 2017, des fournitures scolaires et d'autres produits aux enfants de l'Orphelinat « Centre Modibo Maiga ». Parmi celle-ci, des bloc-notes, des crayons, des stylos à bille, des tableaux blancs ou encore des cahiers et des couvertures.**

Situé au quartier Château-secteur IV et ne possédant que deux hangars rudimentaires et vétustes, le centre a un effectif de plus de 100 élèves dont 55 des filles. Ces enfants sont encadrés

par la Directrice et quatre autres enseignantes. Les classes vont de la première jusqu'à la quatrième année du cycle fondamentale d'enseignement. Par manque d'infrastructures appropriées, les enfants qui n'ont pas de place à l'orphelinat sont transférés dans d'autres établissements scolaires pour aller y poursuivre leurs études.

« Les enfants que nous recevons ici sont séparés de leur famille ou rendus orphelins par le conflit, » a affirmé Mme Zeinabou Maiga, promotrice de l'Orphelinat depuis

sa création en 2008. Elle salue le geste humanitaire du contingent néerlandais qui, selon elle, contribue à les aider à bénéficier d'un enseignement de même qualité que les autres enfants. « En offrant du matériel scolaire aux enfants, nous sommes en train de construire la paix, » a déclaré le Commandant Jan-Derk de Bruin, aumônier militaire du contingent néerlandais, lors de la remise des fournitures scolaires et autres produits de première nécessité aux enfants de l'Orphelinat Centre Modibo Maiga.

# ENBREF

1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

## MORTS AU SERVICE DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX AU MALI

Ce matin à la base opérationnelle de la MINUSMA à Bamako, un dernier hommage a été rendu aux trois Casques bleus du Tchad tués le 26 octobre, lors d'une attaque à la mine ou engin explosif sur l'axe Tessalit-Aguelhok dans la région de Kidal.

Le personnel civil et militaire de la MINUSMA, a accueilli, au sein de son quartier général, les dépouilles de l'Adjudant Ndonodji Issackar, du Sergent-chef Nadjibaye Jacob Djibiya et du Sergent de 2<sup>ème</sup> classe Ali Abdoulaye Ali Abderassoul tous du contingent tchadien.

Plusieurs personnalités étaient présentes à cette cérémonie, parmi lesquelles le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, le Commandant de la Force de la MINUSMA, le Général Jean-Paul Deconinck et le Police Commissioner, Issoufou YACOUBA.



Mot de S.E. Mahamat Saleh ANNADIF,  
Représentant spécial du Secrétaire général & Chef de la MINUSMA

Cérémonie d'adieu aux soldats de la paix tchadiens  
MOB, Bamako – 1er novembre 2017

Monsieur le général de brigade, Chef d'Etat-major des Forces Armées Maliennes,  
Monsieur le Secrétaire Général de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux du Mali,  
Monsieur le Représentant du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale,  
Messieurs les Représentants de Barkhane et d'EUTM,  
Collègues de la MINUSMA,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec tristesse que nous sommes réunis pour rendre un dernier hommage au Soldat de 2<sup>ème</sup> Classe Abdoulaye Ali Abderassoul, à l'Adjudant Ndonodji Issackar Laysam et au Sergent-Chef Nadjibaye Jacob Djibiya, victimes d'une attaque lâche à l'engin explosif improvisé, le 26 octobre dernier, sur l'axe Tessalit-Aguelhok.

Ces valeureux soldats de la paix ont choisi de quitter leur famille et leur pays, pour venir servir au Mali, plus précisément à Tessalit, dans la région de Kidal, où ils ont été déployés depuis le 15 octobre 2016 sous le drapeau des Nations Unies.

Leur choix est un choix de raison et de cœur. De raison, parce que leur pays a connu ces genres de guerre et au Tchad, on a l'habitude de dire que la paix n'a pas de prix et aucun sacrifice n'est de trop pour y parvenir. C'est aussi un choix de cœur, car le Mali c'est aussi un peu le Tchad

J'imagine l'état d'esprit qui les anime au moment où leur véhicule a heurté l'engin explosif qui a été lâchement placé sur leur parcours. Je ne trahi nullement leur mémoire en affirmant qu'ils auraient bien préféré apercevoir le poseur de cet engin de la mort et descendre pour mener un combat d'homme à homme contre lui, quitte à aller jusqu'au corps à corps.

Malheureusement, ils ont à faire à des lâches qui ne s'assument pas, à des fanatiques drogués qui n'ont rien d'humain. En un mot ils ont à faire à des êtres sans foi ni loi.

En effet depuis un certain temps, la majorité des blessés et des morts et ils sont nombreux, que nous avons connus, l'ont été à cause des mines ou des engins explosifs improvisés (les fameux IDEs). L'exemple d'hier 31 Octobre aux alentours de Tenenkou où les éléments FAMAs qui ont secouru le convoi du Président de la haute cour de justice et qui sont tombés sur le même type d'engins en est une parfaite illustration.

Faut-il pour autant baisser les bras? Je dirai non et encore non!

Mais ceci ne veut cependant pas dire que nous ne devons pas être vigilants et observer rigoureusement nos règles d'engagement, y compris en se rappelant les enseignements de la formation pré déploiement et autres mesures préventives d'usage.

Ce message que je veux fort s'adresse à tous les hommes et femmes en uniforme mais surtout à leurs chefs à savoir les commandants des différents contingents. Ils doivent s'adapter à ce nouveau type d'ennemi.

Pour finir, et en guise d'adieu à vous, jeunes arrachés de la vie à la fleur de votre âge, je vous dirai tout simplement que braves vous l'avez été, braves vous le resterez.

Votre pays et vos parents restent fiers de vous. Je peux leur dire, que fidèles à serment de chez vous, vous n'avez pas fui devant l'ennemi et que vous n'avez pas eu peur de la mort avant de rendre l'âme.

Aussi, je souhaite que vous dormiez en paix. Que la terre tchadienne que vous vous apprêtez à regagner vous soit légère et que le tout puissant vous accueille dans son royaume.

2 NOVEMBRE

Aujourd'hui a eu lieu, au Quartier Général de la MINUSMA, la réunion du Comité Stratégique sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et le Désarmement, Démobilisation et Réinsertion/ Réintégration (DDR).

Conduite par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, en présence de plusieurs membres du corps diplomatique et d'institutions internationales accrédités au Mali, cette réunion avait pour but de faire le point sur les acquis et avancées dans le processus national de RSS, y compris le cantonnement, le DDR et l'intégration. Ceci, conformément aux termes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Le Comité ayant pour fonction essentielle, de mieux coordonner l'appui de la Communauté Internationale au Gouvernement Malien.



## 2 NOVEMBRE

Le 2 novembre, Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a rencontré Mme Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale. Les discussions ont porté sur la situation humanitaire au Mali et plus précisément sur la protection des enfants. Les efforts conjoints de la MINUSMA et des agences onusiennes pour le retour des réfugiés et, les actions en faveur des déplacés internes ont aussi été discutées.



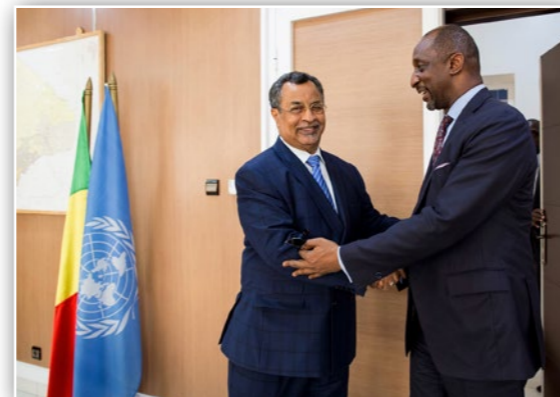
## 5 NOVEMBRE

Le 3 novembre, au Quartier Général de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la Mission de l'ONU au Mali, a reçu le Gouverneur de la Région de Ménaka, Monsieur Daouda Maiga. En poste dans la nouvelle région depuis janvier 2016, M. Maiga est venu échanger avec le Chef de la MINUSMA sur la situation dans sa région. La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, l'appui de la MINUSMA et les défis et opportunités auxquels fait face l'exécutif régional, figurent parmi les sujets abordés lors de cet entretien.



## 6 NOVEMBRE

Dans le cadre des échanges réguliers entre l'Etat malien et la MINUSMA, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif et M. Tiéman Hubert Coulibaly, le Ministre de l'Administration Territoriale, ont eu une réunion aujourd'hui. Tenue au Quartier Général de la Mission des Nations Unies au Mali, cet entretien a permis aux deux personnalités d'échanger sur plusieurs importantes questions d'actualité.



## COMMUNIQUÉS

### 26 OCTOBRE

#### EXPLOSION DE MINE : 3 CASQUES BLEUS TUÉS DANS LE NORD DU MALI

Bamako, le 26 octobre 2017 - Aujourd'hui vers 14:30, un véhicule de la Force de la MINUSMA qui escortait un convoi logistique a heurté une mine ou un engin explosif improvisé sur l'axe Tessalit-Aguelhok.

Suite à l'explosion, trois Casques bleus ont perdu la vie et deux autres ont été blessés selon un bilan provisoire. Leur évacuation médicale a été effectuée sur la ville de Kidal.

"Je condamne avec la dernière énergie de tels actes abjects, ayant pour seul but de déstabiliser le pays et de porter atteinte au processus de paix en cours au Mali. Mes pensées et ma sympathie vont aux familles des victimes et aux blessés", a déclaré M. Koen Davidse, Chef de Mission par intérim avant d'ajouter "ma Mission reste déterminée à poursuivre ses efforts pour la consolidation de la paix au Mali".

La Mission rappelle que les attaques visant des soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international.

La MINUSMA présente ses condoléances aux proches des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

### 27 OCTOBRE

#### DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ATTAQUE PERPÉTRÉE CONTRE UN CONVOI DE LA MINUSMA DANS LA RÉGION DE KIDAL, MALI

Le Secrétaire général condamne fermement l'attaque perpétrée aujourd'hui contre un convoi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) sur la route de Tessalit à Aguelhok dans la région de Kidal. L'attaque a coûté la vie à trois casques bleus tchadiens et blessé deux autres.

Le Secrétaire général transmet ses sincères condoléances au Gouvernement du Tchad ainsi que ses profondes sympathies aux familles et aux proches des victimes. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Secrétaire général rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international et appelle à ce que les auteurs de cette attaque soient rapidement traduits en justice.

Le Secrétaire général exhorte le Gouvernement et les groupes armés signataires à accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix et réaffirme que ces attaques n'affecteront pas la détermination des Nations unies à appuyer le peuple malien dans sa quête pour la paix.

New York, le 26 octobre 2017

## 2 NOVEMBRE

### LE SECRETAIRE GENERAL

#### Le MESSAGE PUBLIE A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FIN DE L'IMPUNITE POUR LES CRIMES COMMIS CONTRE DES JOURNALISTES

Le 2 novembre 2017

Rien que ces dernières semaines, une célèbre journaliste d'investigation a été tuée dans l'explosion de sa voiture qui avait été piégée, une autre a été démembrée alors qu'elle faisait des recherches pour un article et un photjournaliste, qui avait été forcé de quitter son domicile sous la menace d'une arme, a ensuite été retrouvé mort.

Entre 2006 et 2016, 930 journalistes et professionnels des médias ont été tués. Des milliers d'autres sont en butte au harcèlement sexuel et à des actes d'intimidation, quand ils ne sont pas détenus ou victimes de mauvais traitements.

Les crimes sont d'autant plus odieux qu'ils restent généralement impunis. Neuf fois sur dix, leurs auteurs ne sont pas traduits en justice.

L'infortune des journalistes coûte cher à toute la société. En effet, les informations concernant des affaires de corruption, de conflit d'intérêts ou de trafic que l'on empêche de sortir en s'en prenant à eux sont justement celles dont le public doit avoir connaissance.

L'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme condamnent tous les attaques contre les journalistes et demandent que leur sécurité soit assurée.

Le Plan d'action sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité a été entériné par l'ensemble du système des Nations Unies.

Nous sommes déterminés à aider à l'instauration des conditions dont les journalistes ont besoin pour exercer leur activité d'une importance cruciale. Je mobilise, dans tout le système des Nations Unies, un réseau de référents sur la question afin de proposer des mesures visant à intensifier l'action que nous menons pour renforcer la sécurité des journalistes et des professionnels des médias.

En cette Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, je demande que justice soit faite – pour honorer la mémoire de tous les journalistes qui ont été tués et faire avancer l'idée que la liberté et l'indépendance des médias sont indispensables au développement et à la paix.

## 25 NOVEMBRE

### Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes





MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

## RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://facebook.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](http://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](https://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.youtube.com/minusma](http://www.youtube.com/minusma)



[https://www.instagram.com/un\\_minusma](https://www.instagram.com/un_minusma)



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

